

2017

Jan. | Fév.

Ville de  
Pont  
Claix

# SUR LE PONT

# #51

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > CONCERTATION CENTRE-VILLE, DEMANDE DE LOGEMENT, TRAVAUX EN COURS  
AGENDA > SPECTACLES, EXPOS VIE ASSOCIATIVE > DES ACTIONS AU CŒUR DES QUARTIERS



INVESTISSEMENTS 2017

ÉCOLES,  
AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE PUBLIC,  
BÂTIMENTS :  
PRÉSENTATION  
DES PROJETS.

PAGES 12 À 15

DOSSIER

• BUDGET 2017, LA VILLE INVESTIT POUR LES PONTOIS



**CHRISTOPHE FERRARI**  
MAIRE DE PONT DE CLAIX  
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE

Vous le savez, la baisse des dotations de l'État a frappé de plein fouet les recettes attendues par la Ville, malgré cela il a été de notre responsabilité de continuer les efforts d'économie de gestion avec la volonté de ne pas augmenter la fiscalité.

Cela passe par une gestion fine des charges de fonctionnement de notre commune afin de nous permettre cette année encore d'investir dans la transformation de la ville et de garantir un service public de qualité.

Maintenir le service public, bâtir la ville de demain et conserver des finances saines, permettez-moi de vous dire que peu de communes s'en sortent comme la nôtre ! Notre soutien au monde associatif, à ses dirigeants, à ses bénévoles est total, avec pour preuve le maintien des subventions aux associations au même niveau que l'an dernier. Les politiques de solidarité envers les plus démunis sont également renforcées car il est de notre rôle et de notre devoir de soutenir aussi celles et ceux qui se trouvent en difficulté au quotidien.

Plus 6,5 millions d'euros seront investis, soit 585 € par habitant, et cela tout en baissant notre stock de dette. Cette année, nous investirons dans le réaménagement du centre-ville, la période de concertation réglementaire s'est achevée avec succès et le projet a évolué grâce à l'apport des habitants que je remercie.

Pont de Claix se transforme et tous les quartiers seront concernés ! Comptez sur moi pour maintenir le cap avec détermination.

Je vous souhaite une très belle et heureuse année 2017.

## SUR LE PONT #51

journal d'information municipale

### EN COUVERTURE

*Vue de l'école Jean Moulin où des travaux sont prévus cette année*

Directeur de publication  
**Christophe Ferrari**  
Rédaction, réalisation  
Service communication  
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge  
Crédits photos  
Service communication  
**Didier Barbe**  
Impression 6000 exemplaires  
Technic-Color 04 76 33 28 68  
N° ISSN 1245-1371



DISTRIBUÉE AVEC CE NUMÉRO,  
LA PLAQUETTE DE LA 2<sup>e</sup> PARTIE  
DE LA SAISON CULTURELLE  
DE LA VILLE

3/11

### ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon de l'action publique*

12/15

### DOSSIER

*Budget 2017*

16/17

### ZOOM SUR

*Théâtre participatif avec les centres sociaux*

18/19

### VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des associations pontoises*

20/21

### AGENDA

*Tous les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...*

## Au spectacle avec de jeunes enfants

*Un groupe d'habitants est en cours de constitution sur le thème de l'accompagnement du jeune enfant au spectacle. Ce projet est proposé à l'occasion des Journées de la petite enfance qui se dérouleront à Pont de Claix en mars.*



Les structures petite enfance de la Ville accueillent régulièrement des spectacles accessibles dès le plus jeune âge.

L'expérience sensible du spectacle vivant est accessible aux très jeunes enfants, dès lors que la représentation est adaptée à leur âge et qu'on les accompagne dans leur perception. Des compagnies d'artistes se sont même fait une spécialité du très jeune public. Le spectacle *Ombul*, présenté par le Théâtre

Désaccordé à Pont de Claix du 14 au 17 mars, a ainsi été conçu à destination des enfants dès 18 mois. Une sortie parents-enfants pour découvrir ce spectacle est programmée le 15 mars, dans le cadre d'un projet porté par les services culturels et petite enfance de la Ville. Il vise à inciter les parents,

futurs parents et grands-parents à accompagner les tout-petits au spectacle et à partager avec eux les expériences sensorielles et esthétiques du spectateur. Un groupe, ouvert à tous, est en cours de constitution. Avant le spectacle *Ombul*, ses membres pourront participer à une formation avec l'association d'éducation populaire CEMÉA (le 8 mars de 8h45 à 11h15). Le lendemain de la représentation, les parents échangeront avec le comédien, auteur et metteur en scène. Par la suite, ceux qui le souhaitent pourront s'appuyer sur leur expérience pour contribuer à la création d'un guide à l'usage des parents sur l'accompagnement du jeune enfant au spectacle.

CONTACT >  
LA RONDE DES COULEURS,  
TÉL. 04 76 29 80 24

07/12

TEMPS FORT



**1 282 colis ont été remis aux personnes âgées de plus de 70 ans.**

**911 personnes ont choisi le colis « tradition » (salé), tandis que 371 ont opté pour le colis « douceur » (sucré).**

La remise se faisait en divers lieux de la ville, à l'Ehpad, au centre social Jean Moulin, à la Maison de l'habitant, à la Maison des associations, ou comme sur la photo, à Flottibulle, avec Éléonore Perrier, adjointe aux solidarités, le maire Christophe Ferrari et Isabelle Weihoff-Eymeri, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'intergénérationnel et de nombreux autres élus.



13/12

TEMPS FORT



Près de 30 enfants et parents se sont retrouvés mardi 13 décembre au centre social Jean Moulin pour le traditionnel Noël de la crèche. Des tout-petits très attentifs ont pu assister au spectacle *Dessine moi une chanson* présenté par l'association Le Rêve. De la guitare, du kazoo, du melodica et des dessins pleins de couleurs : tous les ingrédients nécessaires pour attendre sagement l'arrivée du Père Noël !

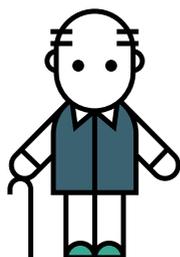


INFOGRAPHIE

## BONS CADEAU

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre chaque hiver un chèque cadeau d'une valeur de 31 € à tout Pontois âgé de moins de 70 ans et titulaire d'une carte d'invalidité à 80%.

60 chèques cadeaux ont été distribués cette année. Pour en bénéficier, les personnes concernées avaient un mois (jusqu'à mi-janvier) pour s'adresser au CCAS. Cette aide est l'un des dispositifs proposés en direction des personnes en situation de handicap de la commune.



&lt; 70 ANS

+



80%

## RECENSEMENT

## QUI SONT LES PONTOIS ?

Chaque année, une partie de la population de Pont de Claix fait l'objet d'un recensement organisé par l'Insee à des fins statistiques. Du 19 janvier au 25 février, un agent recenseur recruté par la Ville passera au domicile de certains Pontois. Il sera muni d'une carte d'accréditation. Les foyers concernés seront avertis de son passage par un mot dans leur boîte aux lettres. La procédure peut ensuite se faire par internet ou en remplissant des formulaires papier. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune, et donc du territoire français. Il fournit de nombreux indicateurs démographiques, sociaux et économiques. Les résultats des enquêtes sont disponibles librement sur le site de l'Insee.

> Plus d'infos :  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

PROJET URBAIN

# Aménagement du centre-ville : les habitants acteurs du projet

*Initié dès 2010, le projet de rénovation du centre-ville entre cette année en phase opérationnelle. La période de concertation réglementaire auprès de l'ensemble des Pontois vient de s'achever. Retour sur des échanges constructifs parfois teintés d'une certaine appréhension liée à l'importance des transformations à venir.*



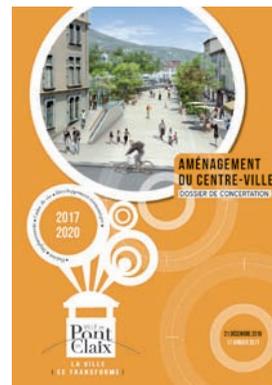
Quatre temps d'échange spécifiques ont été organisés entre le 21 décembre 2016 et le 17 janvier 2017 : des ateliers avec les commerçants, les habitants, les parents d'élèves, les enseignants (écoles du Coteau et Jules Verne) et les assistantes maternelles, suivis d'une réunion publique finale. Notre photo : recueil des avis à partir du plan général du projet.

Au cours des multiples rencontres, tous les aspects du projet ont pu être expliqués dans le détail par le maire, Christophe Ferrari, les élus (Sam Toscano, 1<sup>er</sup> adjoint en charge du projet urbain, Maxime Ninfosi, adjoint à la démocratie participative, David Hissette adjoint aux finances et à l'économie et Jérôme Brocard, conseiller municipal délégué au commerce local), les techniciens de la Ville et le cabinet d'études missionné. Les personnes présentes ont ainsi eu la possibilité de faire des propositions nouvelles susceptibles d'améliorer certains points ou d'exprimer des questionnements précis. Toutes ces remarques seront inscrites dans un bilan de concertation qui fera l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 9 février.

## Des observations riches et variées

En matière de circulation, de nombreuses interrogations ont émergé, ce qui a permis de présenter les études de trafic montrant que les futurs carrefours sont parfaitement

dimensionnés. Au niveau du stationnement, le nombre de places est porté à 143 contre 130 actuellement. Globalement, il convient d'ajouter les 15 places supplémentaires créées en 2014 sur le secteur de la rue du Dauphiné. Sur ce point, les habitants demandent une gestion rigoureuse des temps de stationnement et valident l'idée de places réglementées en courte, moyenne et longue durée. Concernant l'aménagement des espaces publics, la notion de sécurité a été mise en avant. Le projet va s'enrichir par exemple d'un éclairage public plus généreux, de la pose de barrières sur certains cheminements piétonniers et de la création de traversées de voiries adaptées. Enfin, les Pontois ont bien entendu les engagements de la Ville en matière de signalétique, notamment pour les zones de parking, et de diffusion de supports d'information. Pendant toute la durée du chantier, l'accès aux bâtiments et aux commerces sera rigoureusement maintenu.



Les Pontois ont pu donner leur avis sur le projet à l'aide des informations relayées par le site internet de la Ville et de la mise à disposition d'un dossier et d'un registre de concertation dans les équipements.



**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix, président de Grenoble-Alpes métropole

« L'idée de repenser le centre-ville a été portée par notre équipe dès 2010. Nous étions convaincus de l'importance de transformer pour l'avenir ce carrefour essentiel, de le rendre plus attractif et fonctionnel. Notre ville entame une évolution urbaine sans précédent avec notamment l'arrivée du tram et le lancement progressif d'importants programmes de construction de logements. Le centre-ville doit s'inscrire dans cette démarche globale d'amélioration du cadre de vie et des services publics. Ne rien faire aujourd'hui sur ce cœur de ville très original en matière d'esthétique urbaine, ne pas lui donner une spécificité, entraînerait son déclassement au cours du temps et une dépréciation du commerce de proximité que personne ne souhaite. »

CONTACT >  
DIRECTION DE  
L'AMÉNAGEMENT  
URBAIN ET DE L'HABITAT  
04 76 29 80 55

99

enfants participent dès la fin du temps scolaire au dispositif *Eurêka initiation* conçu par la Ville pour faciliter la découverte de nombreuses activités artistiques ou sportives. En 2017, les élèves des écoles élémentaires ont ainsi la possibilité de pratiquer le tir à l'arc, l'escrime et le roller ou de s'initier à la musique, aux arts plastiques et aux sciences. Les séances sont organisées à l'intérieur des établissements scolaires ou au sein d'autres lieux adaptés aux activités. Dans ce dernier cas de figure, un système de navette en car est mis en place.

Pour un apprentissage de qualité, le service scolaire de la Ville fait appel à des intervenants extérieurs et initie des partenariats avec des structures spécialisées comme l'École de musique Jean Wiéner où les enfants peuvent se familiariser, dans le cadre d'un parcours « en scène », au chant, au théâtre et à la pratique d'instruments de musique.

De son côté, le dispositif *Eurêka loisirs* permet sur des temps plus courts de découvrir ponctuellement des disciplines particulières (vidéo, flag, hip-hop...).

CONTACT > ESPACE FAMILLE : 04 76 29 80 65

## En attendant de monter sur scène

*« Avec notre professeur nous découvrons le théâtre. Elle nous apprend des petits jeux pour s'entraîner et pour mieux comprendre ce qu'il faut faire. Ce n'est pas trop difficile mais parfois on a l'impression d'être un peu timides. Les exercices se font avec de la musique, on doit marcher et se déplacer en adaptant nos mouvements. Nous écrivons aussi des petites histoires que nous jouons ensuite devant les autres. À la fin, on va peut-être pouvoir créer un spectacle de théâtre, ça serait vraiment bien ! »*



**Élise, Neela, Zoé et Chiara**

Participant au parcours « en scène » d'*Eurêka initiation*

14/12

TEMPS FORT



Ils ont travaillé 20, 30, 35 ou 40 ans dans le secteur privé, ont pour certains passé toute leur carrière dans la même entreprise et ont vu évoluer le monde du travail au fil des décennies. Une vingtaine de Pontois médaillés du travail ont été honorés lors d'une cérémonie au Foyer municipal. Le maire Christophe Ferrari et les élus leur ont remis un petit cadeau avant d'échanger autour d'un apéritif. Le maire a souligné le travail fourni par chacun pour créer de la richesse et salué les parcours, classiques ou atypiques, de ces salariés, rappelant l'importance de l'activité économique pour le territoire et ses habitants.



# Développer sa sensibilité artistique

*Proposer une saison culturelle est toujours un défi. Un défi parce que la culture se doit d'être accessible à tous et partout, qu'elle doit rassembler et permettre de partager.*

La culture doit être considérée comme un élément fédérateur, moteur d'un questionnement sur le monde qui nous entoure. C'est dans cet esprit que l'adjointe en charge de l'éducation populaire, de la petite enfance, de la jeunesse de la culture et des loisirs, Corinne Grillet, et toute l'équipe du service culturel ont pensé et réalisé cette deuxième partie de la saison culturelle. Une invitation à s'étonner, à s'élever, en sortant de ce que l'on connaît.

La saison débutera le 3 février avec une pièce de théâtre qui traite, avec pudeur et humour, de la différence. Alyan est un petit garçon. Pourtant il préférerait être une princesse ou une fée. À l'école, on se moque de lui, on l'insulte, on le frappe. Il essaie de s'échapper en faisant de la magie, mais ça ne marche pas toujours. Cette pièce questionne les préjugés sexistes qui persistent dans notre société, la violence sociale qui nous entoure lorsque la norme se fait déborder. Écrite en 2012 pour le jeune public, elle a reçu le prix Collidram et le prix Armand Gatti en 2013.

La lecture sous toutes ses formes aura une place de choix. Le spectacle *L'Une et l'autre* mettant en scène Delphine de Vigan et la Grande Sophie offrira un moment d'évasion autour d'une lecture musicale originale le 14 avril. Les deux femmes, l'une écrivain et l'autre chanteuse, avaient mêlé leurs savoir-faire le temps d'une soirée. Elles prolongent l'aventure tant cet assemblage hybride les a



Photo : Ojoz

séduites. Une rencontre audacieuse qui associe souvenir, amour et maux, solitude et enfance mais qui donne surtout envie de découvrir leurs univers respectifs.



**Corinne Grillet**

Adjointe en charge de l'éducation populaire, de la petite enfance, de la jeunesse de la culture et des loisirs

« Tous les espaces doivent être prétextes à parler de culture. La volonté municipale, cette saison encore, est de croiser les arts et les lieux, de faire se rencontrer pratiques et acteurs. Construire ensemble le projet culturel de la Ville est la priorité. Avec l'action Culture, on en parle ?, les associations et les habitants deviennent acteurs à part entière. Tous s'emparent des problématiques, qui deviennent alors l'affaire de chacun. L'éclectisme est le maître mot ; la culture devient un vecteur de l'ouverture d'esprit. Il nous faut tenir bon dans cette diversité, proposer l'offre la plus large possible pour développer l'esprit critique et ouvrir les esprits afin de favoriser le vivre ensemble. La pluralité des arts, dans leur fond comme dans leurs formes, afin de s'ouvrir à la différence et de s'ouvrir à l'autre, voilà une perspective réjouissante pour cette saison ! »

## LA SAISON, CÔTÉ EXPOSITIONS

*L'adjointe en charge de la culture, Corinne Grillet, explique comment sont sélectionnés les artistes qui exposent à la Maison des associations et aux Moulins de Villancourt tout au long de la saison.*

« Les artistes sont choisis par le comité de sélection des expositions qui est composé d'habitants, de présidents d'associations, d'artistes et d'élus. Nous nous réunissons trois fois dans l'année et étudions les candidatures spontanées qui nous parviennent - une trentaine pour chaque session. Nous privilégions les artistes locaux, la diversité des arts présentés mais également les thématiques. Nous

essayons autant que possible de rendre accessible l'art sous toutes ses formes au plus grand nombre, et notamment aux plus jeunes. Par exemple, l'expression est un thème étudié dans les écoles, l'exposition *La Voix* [ présentée de février à avril aux Moulins de Villancourt ] est un support éducatif qui s'inscrit dans cette démarche. L'idée est de croiser les disciplines, de sortir des carcans établis. »

Du 7 avril au 23 mai, la Maison des associations accueillera PF Juin, un artiste singulier inspiré par la rue et la diversité architecturale. Son travail mêle des formes géométriques et abstraites, des rêves et des sentiments que chacun peut s'approprier à sa façon.



(Œuvre de PF Juin)

# Les classes transplantées montent en puissance

*L'association Alfa3A, délégataire de la gestion du centre aéré, renforce dès janvier son offre de classes transplantées, en l'ouvrant aux écoles élémentaires de la commune, ainsi qu'aux établissements extérieurs. Le thème de l'environnement sera au cœur des activités proposées.*

En septembre 2016, la convention de délégation de service public entre la Ville et Alfa3A concernant la gestion des accueils de loisirs sans hébergement a été renouvelée. L'association a travaillé sur l'axe de développement demandé par la commune : le renforcement des activités en direction des écoles pontoises et extérieures, les classes transplantées étant jusqu'ici réservées aux élèves de maternelle. Cette mission a pour objectif de doubler l'occupation du centre aéré, en l'ouvrant 28 semaines par an sur l'ensemble de la période scolaire (jusqu'ici, les classes transplantées



avaient lieu uniquement à l'automne et au printemps). Il s'agit aussi de construire une nouvelle identité pour le centre, en développant des classes thématiques autour de

**Les élèves d'élémentaire peuvent dès à présent profiter eux aussi des classes transplantées au centre aéré.**

l'éducation à l'environnement et du jardin pédagogique. Ce dernier a été déplacé et agrandi. Une serre de 60 m<sup>2</sup> va être installée.

Les projets pédagogiques s'élaboreront en co-construction avec les enseignants. Cinq thèmes sont proposés : la biodiversité, les écosystèmes, l'énergie, l'eau et les déchets. Selon les souhaits des enseignants, une semaine déclinera un ou deux thèmes. Ateliers, balades et autres expérimentations permettront aux enfants de découvrir les végétaux, le cycle de l'eau ou encore la photosynthèse.

16/12

TEMPS FORT



Pendant les vacances de Noël, l'Escale a proposé un large panel d'activités, réalisées sur place et en extérieur, pour les 11-17 ans. Un séjour à Chamonix a permis à 16 jeunes de profiter du grand air et de se promener au pied du Mont Blanc. Les ados ont notamment visité une grotte de glace et découvert le charme de la petite ville de Haute-Savoie. Pour chaque période de vacances, l'Escale propose des activités adaptées aux 11-14 ans et aux 15-17 ans. Le programme est disponible sur place et sur le site de la Ville.

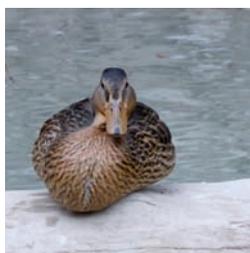




16/12

TEMPS FORT

Cocotte briochée et sa blanquette de la mer, riz tricolore, tomme des montagnes et bûchette glacée chocolat-vanille étaient au menu du dernier repas de l'année 2016 dans les cantines. Ce jour là, à l'élémentaire des Îles de Mars, les enfants ont trouvé des cartes de vœux à leur table. Quelque 600 élèves fréquentent la restauration municipale quotidiennement. Pour le repas de Noël, ils étaient 576.



## Grippe aviaire

Des cas d'influenza aviaire ont été signalés chez les oiseaux sauvages et dans des élevages de volailles. Les détenteurs de basses-cours doivent donc confiner leurs oiseaux ou poser des filets empêchant tout contact avec les oiseaux sauvages. En cas de suspicion, s'adresser à son vétérinaire.

Rens. : 04 56 59 49 99  
(Direction départementale de la protection des populations).

## Enquête de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera à Pont de Claix notamment, pendant six trimestres consécutifs. Un enquêteur muni d'une carte officielle interrogera par téléphone ou lors de visites à domicile quelques administrés tirés au sort. Ceux-ci seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles.

## L'armée de terre recrute

Depuis janvier 2015, l'armée de terre est massivement engagée en France dans le cadre de l'opération Sentinelle, tout en continuant à assurer ses opérations en outre-mer et à l'étranger. Une campagne est lancée afin de recruter 10 000 engagés volontaires, sous-officiers et officiers. Le 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, basé à Varcès, participe au niveau local à la recherche de candidats potentiels à l'engagement, âgés de 17 à 29 ans, de tout niveau de qualification, et obligatoirement de nationalité française.

Rens. : 04 56 85 77 64  
06 86 35 40 86  
celluleaidearecrutement.  
7bca@gmail.com

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier, tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité, devant se rendre à l'étranger non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis d'une autorisation individuelle de sortie du territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale, d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, et pour le mineur, soit d'un passeport valide (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité valide.

Formulaire accessible en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



LOGEMENT

# Vers un guichet renforcé et efficace

*Afin de simplifier les demandes de logement social, Grenoble-Alpes métropole porte en partenariat avec les communes un dispositif de proximité dans lequel la Ville s'investit pleinement.*

C'est au Centre communal d'action sociale de Pont de Claix que les Pontois trouveront un guichet capable d'assurer de bout en bout l'ensemble des démarches nécessaires pour trouver un logement. Cela comprend les informations générales, la constitution du dossier, son enregistrement officiel et ses mises à jour éventuelles. À noter également la possibilité offerte aux demandeurs réunissant des critères prioritaires d'obtenir sur place un rendez-vous avec un

chargé d'accueil logement formé pour mener à bien une instruction sociale.

Désormais, un seul et même dossier déposé par une famille lui permet d'obtenir des propositions sur l'ensemble du territoire des 49 communes de la Métropole.

Le dispositif a été lancé lors du conseil municipal du 15 décembre, où les élus ont autorisé le maire à signer le cahier des charges d'accueil et d'information métropolitain et la convention financière



Le dépliant d'information sur la demande de logement au niveau de l'agglomération édité par Grenoble-Alpes métropole.

qui l'accompagne. Cet exemple montre comment la mutualisation de l'action publique permet à bien des niveaux d'améliorer les démarches administratives pour les citoyens.

Contact >

CCAS de Pont de Claix  
avenue Antoine Girard  
Tél. : 04 76 29 80 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h (le lundi à partir de 10h).

Sur rendez-vous : le mardi de 12h à 14h

JEUNESSE

Le service jeunesse de la Ville qui regroupe l'Escale et le Point information jeunesse (PIJ) poursuit le dispositif « Paroles de jeunes » initié dès 2015. Une fois par trimestre, ce rendez-vous proposé aux 15-25 ans est l'occasion pour les jeunes de s'exprimer sur des thèmes spécifiques. Les échanges sont menés par les animateurs ou des intervenants extérieurs spécialisés. Les sessions organisées en 2016 ont permis d'aborder le thème de l'humour, celui des projets de vacances et des questions parfois délicates comme le terrorisme, l'actualité nationale et internationale. Les animateurs l'affirment : « Les jeunes ont besoin de parler, nous le constatons surtout lorsque le quotidien de tous est marqué par des faits exceptionnels. »

# Paroles de Jeunes

CONTACT > PIJ : 04 76 29 80 54

# 18/01

TEMPS FORT



« Maintenir le service public, bâtir la ville de demain et conserver des finances saines ». Le maire Christophe Ferrari a ainsi résumé les priorités de la municipalité lors de la cérémonie des vœux aux acteurs locaux. Entouré des élus du conseil municipal, le maire est revenu sur l'année écoulée, marquée par l'adoption du Plan local d'urbanisme. Il a commenté le budget 2017, insistant sur les plus de 6,5 millions d'euros qui seront investis cette année. Le maire a rappelé l'importance des politiques menées en matière de solidarité, d'éducation, de culture et réaffirmé le soutien sans faille au monde associatif.





## ÉCOLE PIERRE FUGAIN



Les travaux entrepris dans la cour de l'école Pierre Fugain sont en phase d'achèvement. Les nouveaux jeux installés sont d'ores et déjà utilisés à la récréation, à l'exception du plus imposant d'entre eux qui nécessite l'installation d'un sol souple conformément aux règlements en vigueur. Cette dalle spécifique ne pouvant être coulée en période de froid, l'entreprise missionnée par la Ville achèvera de l'installer dès que la température le permettra. Outre un nouveau bac à sable et des jeux sur ressorts renouvelés, les enfants bénéficient de marquages au sol propices à de multiples activités ludiques d'extérieur.

Le coût global des travaux se monte à 40 000 €.

## Dynamisme économique

La Ville va vendre à la société d'immobilier d'entreprise Anahome des terrains situés en face de l'ancien site des papeteries pour la somme de 400 000 €. L'implantation d'une zone d'activités à cet endroit est déjà ancienne mais un recours déposé par les propriétaires voisins des parcelles a bloqué la commercialisation. Aujourd'hui, la Ville a obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif et le permis de construire désormais accordé est conforme au Plan local d'urbanisme et au Plan de prévention des risques majeurs. L'implantation au sud de la ville de nouvelles entreprises est donc pleinement relancée.

## Square de l'Ancien travail

Les ateliers publics de l'automne ont permis de co-construire avec les habitants un projet de réaménagement du parc. Le chantier est prévu à partir du mois d'avril. Pour le choix définitif des jeux destinés aux enfants, une consultation auprès des usagers a eu lieu en janvier. Les participants avaient la possibilité de choisir parmi deux propositions et de déposer leurs avis dans plusieurs urnes installées au centre social Irène Joliot-Curie, à la Maison de l'habitant et au Relais assistantes maternelles. Près de 50 personnes se sont exprimées en faveur de l'option prévoyant des jeux accessibles dès deux ans.

## ESPACES VERTS

## RENDRE COMPATIBLES CHANTIERS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

*La création de logements dans le secteur des 120 Toises a nécessité d'importants terrassements et l'arrachage de certains végétaux. En compensation, la Ville végétalisera plusieurs espaces.*

À terme, les linéaires de haies et les surfaces arborées prévues dans l'aménagement paysager du projet seront inférieures aux surfaces impactées par le défrichage. Afin de préserver des zones de verdure sur le territoire et de permettre à certaines espèces animales et végétales de se développer correctement, la Ville a prévu des mesures compensatoires sur plusieurs sites.

Dans les mois à venir, huit lieux vont faire l'objet d'interventions pour accueillir des plantations de haies arbustives, d'arbres mais aussi l'installation de prairies herbacées. Des arbres anciens devront être abattus en raison de la présence sur leurs branches de trop nombreux nids de chenilles processionnaires. Autre intérêt des mesures compensatoires : la sauvegarde d'espèces

animales menacées. C'est le cas du crapaud calamite pour lequel est prévu l'aménagement de zones favorables à sa préservation. Des gîtes hivernaux ou caches sont ainsi créés dans le sol avec l'apport d'éléments minéraux et végétaux grossiers. Les opérations permettent aussi aux oiseaux de trouver en ville un habitat adapté. Les végétaux (arbres et arbustes) garantissent leur présence et leur bien-être. Le partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a permis l'installation de nichoirs à passereaux proches du secteur des 120 Toises.

L'idée générale, essentielle pour un cadre de vie de qualité, est de renforcer la trame verte qui relie la Réserve régionale des Isles du Drac aux secteurs urbains qui longent la rivière et le canal.



La construction de nouveaux immeubles aux 120 Toises s'accompagne de la plantation de 52 arbres et de l'aménagement de zones arbustives et de prairies sur près de 14 000 m<sup>2</sup>. Les abords du canal sont l'un des sites concernés.



# 2017, la Ville investit pour les Pontois

*Le Conseil municipal a adopté en décembre le budget 2017, marqué par plus de 6,5 millions d'euros d'investissements pour amorcer la transformation de Pont de Claix, tout en améliorant la qualité de vie et le niveau de services aux Pontois.*

pages suivantes) : l'espace public (rénovation du centre-ville, réfection du square de l'Ancien lavoir...), et les bâtiments communaux (reconstruction de l'école maternelle Villancourt, rénovation du CCAS...).

## Compenser la baisse des recettes

La Ville s'engage dans une dynamique d'investissements sur le long terme, malgré un contexte d'érosion des recettes, notamment dû à la disparition des dotations de l'État. « La logique des dotations, qui devait soutenir les collectivités, s'est totalement inversée », déplore David Hissette. « En 2017, Pont de Claix non seulement ne touchera plus la dotation globale de fonctionnement, mais devra payer 245 000 €. Nous nous retrouvons donc à financer l'État ! En quatre ans nous aurons perdu 1,5 million d'euros. »

Pour compenser le tarissement de ces recettes, la commune a mené une réforme fiscale en 2015, augmentant la part communale de la taxe foncière et baissant celle de la taxe d'habitation. « Nous contribuons ainsi à préserver le pouvoir d'achat des Pontois, en favorisant les locataires et les propriétaires occupants ». Autre mode de compensation : le pilotage de la masse salariale, qui représente 60 % des dépenses de fonctionnement. « Nous tâchons d'anticiper les départs en retraite et les mutations en réorganisant les services afin de faire

des économies quand on peut se permettre de ne pas remplacer un poste ». La Ville agit aussi pour optimiser la gestion des 72 000 m<sup>2</sup> de bâtiments publics (écoles, gymnases, services communaux, Ehpad...), pour un budget de 1,2 million d'euros de chauffage, électricité, eau, entretien des locaux, etc. « Nous avons engagé une démarche de rationalisation afin de trouver des modes de fonctionnement optimum qui nous permettront de continuer à développer nos politiques prioritaires, en matière de petite enfance, d'éducation et d'action sociale notamment. »

Le budget 2017 fait également apparaître un soutien marqué aux associations pontoises. Les subventions sont reconduites à leur montant de 2016, soit 229 650 €, auxquels s'ajoutent près d'un million d'euros pour la gestion des bâtiments utilisés couramment par les associations (gymnases, salles de réunions...). David Hissette souligne l'effort consenti par la Ville : « Peu de communes font ce choix compte tenu des contraintes budgétaires actuelles. Nous continuons à soutenir les associations car elles jouent un rôle majeur dans la vie locale. De plus, un partenariat est engagé avec elles sur la rationalisation de l'utilisation des bâtiments publics. » Une manière de rappeler que la réduction des dépenses doit être partagée par tous les acteurs locaux pour être efficace.



De la construction de logements aux 120 Toises à la rénovation du centre-ville en passant par l'arrivée du tram, 2017 et les années suivantes verront des transformations majeures à Pont de Claix. Pour porter et accompagner ces évolutions qui visent à améliorer la qualité de vie des Pontois, la Ville s'est engagée dans un programme d'investissements sur plusieurs années, dont plus de 6,5 millions d'euros dès cette année.

« Si nous pouvons investir aujourd'hui, c'est grâce à une gestion rigoureuse des finances et du patrimoine communal ces dernières années », commente David Hissette, l'adjoint en charge des finances. « Nous avons en effet acquis et vendu du patrimoine et le produit de ces ventes, habilement combiné à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à l'emprunt, nous permet d'investir au service du développement de la commune ».

Les investissements se concentrent dans deux domaines (voir le détail



**David Hissette**, adjoint aux finances, à l'économie, l'emploi, l'insertion et les commerces

## Les principaux investissements

*D'un montant global de 8 202 700 €, le budget d'investissement prévoit 6 513 000 € de dépenses directes sur le territoire.*

La Ville consacrera cette année 585 € par habitant aux investissements pour améliorer la qualité de vie des Pontois et développer le territoire. Une somme conséquente : à titre de comparaison, les communes de même strate dépensent en moyenne 268 € par habitant. Outre un vaste programme de travaux dans les écoles (reconstruction de l'école maternelle Villancourt et regroupement des réfectoires à Jean Moulin notamment), la Ville consacre une part importante de ses dépenses d'investissement à l'aménagement du territoire à travers des projets structurants comme celui du centre-ville. La plupart des équipements connaîtront des travaux d'entretien et de rénovation afin de garantir leur pérennité et de réaliser des économies d'échelle : remplacement d'huisseries, isolation

thermique... La Ville poursuit également ses chantiers de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public. À ces dépenses s'ajoutent des études avant travaux et l'équipement courant des services (achat de véhicules propres, de matériel informatique...). Enfin, la Ville consigne cette année un million d'euros pour d'éventuelles acquisitions foncières. La section investissement du budget de la commune comporte également des opérations financières (emprunts bancaires, immobilisations, écritures d'ordre). Entre 2012 et 2017, la Ville a poursuivi sa trajectoire de désendettement, avec un stock à 18 501 702 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (hors travaux école Villancourt dont l'emprunt portera sur 2018). La dette est sûre et affiche un taux moyen très bas, à 2,08 %.

## ÉCOLES

### 1 > École maternelle Villancourt

Reconstruction de l'école

**1 500 000 €** Montant total

de l'opération : 3 millions € (2017 - 2018)

### 2 > École élémentaire Jean Moulin

Regroupement des deux réfectoires, amélioration thermique, mise aux normes

**600 000 €**

### 3 > École maternelle du Coteau

Réfection de la cour

**15 000 €**

### 4 > École maternelle des Olympiades

Pose de filets pare-balls

**15 000 €**

### 5 > École Jules Verne

Fin de la réfection de la cour

**10 000 €**



## LES ACTEURS PUBLICS INVESTISSENT AUSSI À PONT DE CLAIX

D'autres acteurs publics investissent sur le territoire communal, dans le cadre de grands chantiers ou de travaux d'entretien courant des réseaux et voiries. **Grenoble-Alpes métropole** va intervenir sur les réseaux d'eau et d'assainissement et sur les voiries de la commune. **Le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC)** et la **Méto** seront co-financiers, avec la Ville, du prolongement de la ligne A du tramway dont le chantier débutera cette année. **Le Département** quant à lui interviendra pour aménager le bâtiment du carrefour Mozart où il installera fin 2017 son Service local de solidarité et financera une partie des travaux dans les écoles Villancourt et Jean Moulin. **La Région** sera partie prenante de certains projets comme les Ateliers publics urbains Îles de Mars-Olympiades et **l'État** participe à des opérations d'amélioration de certains équipements publics.

## AMÉNAGEMENTS

### 6 > Aménagement du centre-ville

Piétonnisation partielle, aménagement des voiries et des espaces publics (lire p. 5)

**900 000 €**

Montant total du projet (sur 3 ans) : 4,22 millions €, dont 3,2 millions pris en charge par la Ville

### 7 > Ateliers publics urbains Îles de Mars – Olympiades

Études opérationnelles en vue du réaménagement du quartier (en 2018)

**200 000 €**

### 8 > Ateliers publics urbains Assemblée de Vizille

Point de collecte des ordures ménagères

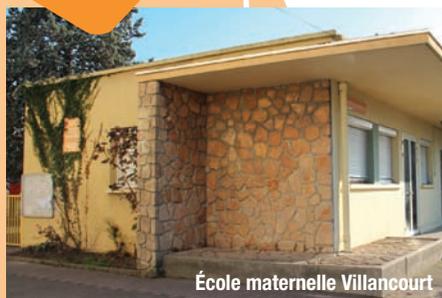
**80 000 €**

Montant total du projet pour la rénovation du quartier : 400 000 €

### 9 > Square de l'Ancien lavoir

Réfection du parc

**100 000 €**



École maternelle Villancourt



Centre-ville



École élémentaire Jean Moulin

## AUTRES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

### 10 > Centre communal d'action sociale (CCAS)

Études et début de travaux de rénovation du bâtiment (en 2018)

**200 000 €**

Montant total du projet : 800 000 €

### 11 > Centre aéré de Varces

Réfection des locaux

**100 000 €**

### 12 > Multi-accueil Jean Moulin

Extension pour augmenter la capacité d'accueil

**25 000 €**

### 13 > Gymnase Victor Hugo

Travaux sur les systèmes d'aération

**150 000 €**

### 14 > Ehpad

Rénovations courantes

**35 000 €**

### 15 > Brigade motorisée gendarmerie

Réfection de la toiture

**100 000 €**

### 16 > Collège des Îles de Mars

Études sur le devenir du bâtiment

**50 000 €**



# Théâtre participatif : les habitants se remettent en scène

*Depuis 2012, quatre spectacles participatifs ont été montés avec les habitants sous l'impulsion de l'équipe du centre social Jean Moulin épaulée par la compagnie La Cité des héros. De l'écriture à la représentation, en passant par la mise en scène, le processus de création est entièrement réalisé par des habitants et acteurs associatifs. Après Mon voisin, cet autre (décembre 2012), Nos vies rêvées (avril 2014), La Tempête, d'après Shakespeare (mars 2015), et Nous, des Misanthropes, d'après Molière (juin 2016), la thématique de la nouvelle création portera sur la question des préjugés.*

Depuis la première édition, que de chemin parcouru ! Le thème de *Mon voisin, cet autre* avait été imposé ; les suivants ont été choisis par le groupe d'habitants. Le premier spectacle s'était tenu à l'école Jean Moulin ; les représentations ont désormais lieu à l'Amphithéâtre. L'occasion d'y faire venir un public peu habitué à fréquenter les salles de spectacles. Cette année, la salle pontoise sera aussi mobilisée pendant une semaine de répétitions. Et le public, de plus en plus nombreux, est au rendez-vous. Car le projet dépasse le cadre habituel d'un centre social, trop souvent réduit à l'image d'un lieu « où on vient demander de l'aide », et dépasse

aussi les frontières du quartier, en touchant les habitants de tous les secteurs. « Nous voulons faire participer les personnes qu'on ne voit pas habituellement », appuie Claudine Poncet, responsable du centre social Jean Moulin. « Notre travail est d'accueillir, sans jugement. Et aussi d'accompagner, y compris jusque sur les planches ! »

La démarche commence donc souvent dans la rue, aux sorties d'écoles, à la rencontre des habitants. « On les questionne, on les invite aux ateliers d'écriture », explique Dimitri Tatarenko, le metteur en scène. « L'idée, c'est de donner la possibilité de prendre la parole dans l'espace

public : de gens qui ne la prendraient pas, qui ne se sentent pas légitimes ». Basma, habitante, témoigne : « J'ai commencé par l'atelier d'écriture, ça m'a permis de m'ouvrir, j'ai gagné en assurance ». Soraya confirme : « J'étais sceptique, sur la défensive. Ça m'a ouvert les yeux sur le centre social et sur moi ». Dimitri Tatarenko explique : « Au départ, on crée de la confiance. Ce que chacun écrit est recevable et valorisé ». Le groupe qui se constitue n'est pas

**Lors de la représentation au centre social Jean Moulin de la pièce *Mon voisin, cet autre*, en 2012.**



figé, certains ne participent qu'à l'écriture, d'autres arrivent au moment des répétitions. « *Tous ne fréquentaient pas le centre social, aucun ne faisait de théâtre* », ajoute Claudine Poncet. Car après le recueil d'idées et l'étape de l'écriture, vient le moment de la mise en scène et des répétitions des scènes et des chants, mis en musique pour l'occasion par Clément Deroin, compositeur.

« *Je me sentais incapable de faire du théâtre* », raconte Muriel. « *Ça a été une révélation* ». Le metteur en scène tempère :

« *On n'est pas dans la technique théâtrale, mais plus dans l'ouverture à la culture* ».

Les enfants de l'élémentaire Jean Moulin sont associés à la démarche depuis le début, encadrés par deux intervenantes de la Cité des héros, avec la participation active de l'enseignante. Claudine Poncet conclut : « *Le groupe est solidaire, intergénérationnel, et ouvert aux nouvelles personnes, y compris après le début du processus. Avec ou sans compétences en chant, théâtre, ou écriture, tout le monde peut venir nous rejoindre.* »



**Annick, Muriel, Soraya et Basma, quatre habitantes très investies dans le projet.**



**Nous, des Misanthropes, sur la scène de l'Amphithéâtre en 2016**

LES PRÉJUGÉS

Le thème de l'édition 2017 s'est dessiné l'année dernière, dans un contexte d'attentats : les préjugés, les a priori. La figure du loup permet de rendre le thème accessible, plus léger. Une réflexion s'est donc engagée autour des fables et des contes pour les enfants. Un premier atelier d'écriture fin 2016 a permis de dégager des pistes. « *Il fallait décrire le loup et la dinde. On a sorti de belles histoires !* » raconte Annick, habitante impliquée dans le projet depuis le début. *La Véritable histoire de Monsieur L* sera un spectacle musical, avec un chœur antique dirigé par Mariannick Roux.

**À découvrir le 13 mai à l'Amphithéâtre.**



**Dimitri Tatarenko**  
Metteur en scène



« *Après une licence arts du spectacle, j'ai passé un master en études théâtrales et écrit un mémoire sur les créations partagées. J'ai travaillé avec la Compagnie du Grabuge, qui implique les habitants dans le processus de création, puis j'ai monté la compagnie La Cité des héros, avec l'objectif de mettre en œuvre ce mode de fonctionnement participatif.*

Notre premier projet s'est monté à Claix, où j'habitais, en 2012. Ça a débouché sur le spectacle *Mon voisin, cet autre*. J'ai rencontré l'équipe du centre social Jean Moulin à la même époque, c'est comme ça qu'a commencé notre collaboration. Au fil du temps, on voit l'évolution dans l'écriture des textes, on voit les gens gagner en confiance, prendre du plaisir. »

**CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN**

Rue du docteur Valois  
> 04 76 29 86 60

Ateliers d'écriture et de mise en scène les mardis de 18h à 20h.

Ouverts à tous.

# Au service des quartiers

*Dans un souci de réduction des inégalités entre les territoires, le contrat de ville 2015-2020 permet la mise en place d'actions en partenariat étroit avec le monde associatif.*

En 2017, sept associations\* vont être financées spécifiquement dans le cadre de la Politique de la ville. L'enjeu consiste à développer des projets destinés aux habitants des quartiers prioritaires ou de veille active (Îles de Mars-Olympiades, Taillefer et Grand Galet). Parmi elles, le Football club Pont de Claix. Sa trésorière, Laurence Vitale, le dit clairement : « Notre engagement s'accompagne d'une réelle implication dans l'animation du quartier. En toute logique, nous avons travaillé avec les services municipaux pour proposer des projets labellisés Politique de la ville. » Le club devient donc acteur de la cohésion sociale. Au-delà du

Les jeunes à l'écoute de leur coach lors du tournoi organisé le 15 janvier au gymnase Victor Hugo.



sport, il s'agit pour lui de proposer également des temps propices au dialogue et à l'apprentissage de la vie en société. « Nous venons de connaître des moments difficiles avec les pré-ados, des jeunes pleins de vie mais souvent indisciplinés et sujets à des comportements parfois inacceptables. Avec le soutien des parents, nous avons décidé de recadrer les choses. » D'où la mobilisation des encadrants bénévoles et d'éducateurs extérieurs qui viennent

discuter avec les jeunes de civisme ou de laïcité par exemple. Des animations variées se mettent en place : découverte du mini-quad, sorties, tournois en salle et stages pour les périodes de vacances. Au plus près des habitants, les associations et les clubs remplissent un rôle important pour améliorer le quotidien de tous.

\* Alfa3A, Apase, Adounia, Son do gunga, GUC water polo, US Deux ponts rugby, Football club Pont de Claix.

CONTACT >  
FCPONTDECLAIX@  
GMAIL.COM

**50** adhérents pour la 1<sup>re</sup> année d'existence de l'association des Amis Artistes Amateurs. Une vraie satisfaction

pour le président Christophe Kaufenstein qui se réjouit aussi des locaux et du matériel mis à disposition par la Ville à l'ex-école Taillefer. En plus des différents cours organisés à l'année, l'association propose régulièrement des expositions, des visites de musées et des conférences. La prochaine exposition aura lieu du 24 janvier au 10 février au centre social Jean Moulin (vernissage le 27 janvier à 18h30 avec un buffet de l'atelier *Aux Délices des papilles*). L'occasion de découvrir les toiles d'une ponaise passionnée de peinture et de sculpture : Monique Cavagnet (voir page 20).



**Sylvain Leroy**  
Intervenant  
artistique  
de l'association  
des Amis Artistes  
Amateurs

« En ce début d'année, j'anime des cours de peinture pour une quinzaine de personnes qui viennent de Pont de Claix mais aussi des communes voisines. Les participants trouvent ici de bonnes conditions pour découvrir ou peaufiner des pratiques que nous souhaitons variées. Chacun s'oriente sur ce qui lui convient le mieux, mais j'organise régulièrement des cours thématiques qui permettent d'appréhender le dessin crayonné, l'aquarelle, les pastels, etc. Pour ceux qui découvrent les cours, l'association met du matériel à disposition, ensuite les participants se constituent petit à petit une malette avec pinceaux et autres tubes de couleurs personnels. Les locaux sont agréables et fonctionnels et nous laissons aux adhérents la possibilité de venir en autonomie le samedi matin. Le mercredi après-midi, je travaille avec deux groupes d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Je leur propose de s'essayer à la bande dessinée et au modelage avec la réalisation d'un petit film scénarisé que nous fabriquons image par image avec des personnages en pâte à modeler. »

## TOUS ARTISTES !



CONTACT > AMIS ARTISTES AMATEURS, TÉL. : 06 13 93 15 26 / 04 76 98 33 13



### Tournoi annuel de judo

Près de 300 enfants et jeunes, licenciés des clubs de l'agglomération, ont participé au tournoi annuel du Judo club pontois. Le dojo et le gymnase des 2 Ponts étaient combles pour ce moment fort de la saison.



### Tournoi de Noël ASB

Le bouldrome des 2 Ponts a accueilli en fin d'année le traditionnel tournoi de Noël de l'AS Boules de Pont de Claix. L'occasion d'un hommage à Claude Cuynat, vice-président de l'ASB décédé l'été dernier.



### Pétanque féminine

Le club de pétanque de l'ASPFC (Association sportive de la plateforme chimique) a commencé l'année avec l'organisation, pour la première fois en Isère, d'un tournoi féminin. 32 équipes d'Isère et de Savoie se sont affrontées pendant une journée, jouant chacune 10 parties.



[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)  
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la Ville

## C'était Noël...



### Activités déco à Flottibulle

L'équipe de Flottibulle a proposé aux enfants deux séances d'activités aquatiques et de décorations de Noël. Les petits ont commencé par la personnalisation de boules de polystyrène avec de la peinture, des étoiles, des paillettes, avant de se jeter à l'eau, où les attendaient des parcours ludiques installés par les animateurs.

CONTACT > 06 73 50 57 51



### Temps libre

Judi 15 décembre, l'association Le Club du temps libre a organisé son goûter de Noël au Foyer municipal. Quelque cinquante adhérents sont venus profiter de ce temps convivial sur des airs d'accordéon. L'élu en charge des sports, de la vie associative et de l'animation de la Ville, Julien Dussart est venu saluer cette belle initiative et rencontrer Odile Valette, présidente de l'association.



### Noël artisanal

Le club de patchwork de la MJC Le Delta était l'initiateur d'un marché de Noël ouvert aux artisans non professionnels de Pont de Claix et des alentours. Une dizaine de stands proposait des créations en tricot, couture, patchwork et bijoux.



### US Deux Ponts

C'est dans une ambiance festive et musicale que l'US 2 Ponts a célébré l'arrivée de Noël. Des huitres et du vin blanc, des ravioles et du fromage : le stand du club sportif n'a pas désempli jusqu'à la fin du marché ce dimanche 18 décembre.



janvier | février | mars

VEN. 27 JANVIER, 18H30

### EXPOSITION DE MONIQUE CAVAGNET

Vernissage suivi d'un buffet partagé

.Centre social Jean Moulin

Exposition du 24 janvier au 10 février

Renseignements : 04 76 29 86 60



SAM. 28 JANVIER, 14H-17H

### FÊTE DES ROIS

de Alegria española

.Foyer municipal

Renseignements : MJC Le Delta

04 76 98 90 47 ou 06 11 30 90 31

VEN. 3 FÉVRIER, 14H15 ET 20H

### MON FRÈRE, MA PRINCESSE

Théâtre jeune public – dès 8 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Renseignements : 04 76 29 80 59

Réservations : 04 76 29 86 38

SAM. 4 FÉVRIER, 19H-00H

### SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal

Renseignements : Activ 06 28 52 33 00

DIM. 5 FÉVRIER, 10H-21H

### JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS

.Foyer municipal

Renseignements : association des habitants  
de Grand Galet 06 01 67 89 10

LUN. 6 FÉVRIER, 18H

### RECONSTRUCTION MATER- NELLE VILLANCOURT

.École élémentaire Villancourt

Réunion publique d'information.

Présentation du projet, calendrier des

travaux, accès et sécurité pendant le

chantier.

MAR. 7 FÉVRIER, 18H30

### EXPOSITION DE PHOTOS DE THIBAUT ROUYEYROL

Vernissage « L'homme et sa nature ».

.Maison des associations

Renseignements : 04 76 29 80 59

JEU. 9 FÉVRIER, 8H-16H

### 12 HEURES DE PÉTANQUE

.Boulodrome

Renseignements : ABIMPC 04 76 96 36 69

JEU. 9 FÉVRIER, 20H30

### CONSEIL MUNICIPAL

.Mairie, salle du Conseil

Renseignements : Questure 04 76 29 86 21

VEN. 10 FÉVRIER, 20H30

### LOTO

.Foyer municipal

Renseignements : US 2 Ponts

www.us2pontsrugby.fr



SAM. 11 FÉVRIER, 9H-00H

### JOURNÉE DANSANTE

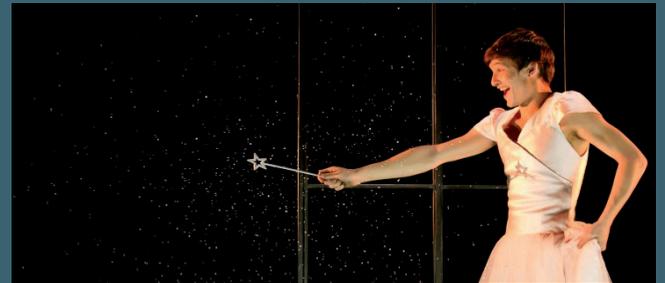
.Foyer municipal

Renseignements : Country line dance  
paradise 06 71 29 01 62

## Mon frère, ma princesse

VENDREDI 3 FÉVRIER,  
14H15 ET 20H  
À L'AMPHITHÉÂTRE

Pour le premier spectacle de cette seconde partie de saison, l'Amphithéâtre propose une pièce sur la différence et les préjugés.



Alyan, 5 ans, aimerait bien être une princesse. Sa grande sœur Nina s'interroge : que faire quand son petit frère est différent et que le monde entier semble n'y rien comprendre ? Le texte de Catherine Zambon questionne avec sensibilité un thème qui dérange. Comment naître et être fille ou garçon ? Quelle liberté à se définir soi-même ? Quelle liberté accorder aux autres ? Le débat pourrait être violent mais il est ici abordé par le biais des émotions : les incertitudes d'Alyan, le courage de Nina, les questionnements des parents.

DIM. 12 FÉVRIER, 9H-20H

### DÉCOUVERTE DE LA PRISE DE VUE DE PORTRAITS

2PdeC, association de photo, propose de découvrir les techniques de la prise de vue de portraits. Tarif : 5 €.

.Maison des associations

Renseignements : 2PdeC

2pdecphoto@gmail.com

DIM. 12 FÉVRIER, 14H-18H30

### LOTO

.Foyer municipal

Renseignements :

Handball club pontois 06 25 40 06 18

MER. 15 FÉVRIER, 17H30

### LE BLEU BLANC ROUGE DE MES CHEVEUX

Cinéma, projection suivie d'un débat.

.Amphithéâtre

Entrée libre.

Réservations : 04 76 29 86 38

## Inscriptions dans les écoles

Vous inscrivez votre enfant pour la première fois dans une école maternelle ou élémentaire, parce que :

- vous venez d'emménager à Pont de Claix,
- vous déménagez à l'intérieur de Pont de Claix et vous souhaitez que votre enfant intègre l'école de secteur,
- votre enfant est en âge d'entrer en maternelle (né avant septembre 2015), ou entre au CP.

**Vous devez vous rendre à l'Espace famille, muni des documents suivants :**

- livret de famille,
- pièce d'identité du responsable légal,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant.

MAISON DES ASSOCIATIONS  
29 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS  
04 76 29 80 65

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

VEN. 17 FÉVRIER, 18H30

## SOIRÉE SOUPE

Chacun apporte une soupe à partager.

.Centre social Jean Moulin

Inscriptions : 04 76 29 86 60

DIM. 19 FÉVRIER, 6H-18H

## VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal

Renseignements : OMS 04 76 98 62 77

DU 21 AU 24 FÉVRIER, 15H ET 16H30

## J'AI ENTENDU UNE COULEUR

Théâtre Coccinelle – 3-8 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 7 / 8 €

Réervations : 09 75 38 73 79



## La Voix

Cette exposition collective, présentée par 9 artistes plasticiens rassemblés dans le groupe Chanteloube, déroule des représentations de la voix. Comment elle fonctionne, quelle forme elle prend, ce qu'elle induit, suggère, engendre, diffuse...

Les installations sonores et interactives répondent aux peintures, gravures, photomontages et détournements d'objets.

**Exposition du 18 février au 15 avril aux Moulins de Villancourt**

SAM. 18 FÉVRIER, 11H

Vernissage en présence des artistes.

Renseignements : 04 76 29 80 59



## Jobs citoyens

Emplois réservés aux Pontois de 16 à 17 ans, pour travailler pendant les vacances de printemps, du 17 au 21 avril ou du 24 au 28 avril. Adresser son CV et sa lettre de motivation au Point Information Jeunesse avant le 17 mars.

**Place Michel Couëtoux - 04 76 29 80 54**



SAM. 25 FÉVRIER, 19H

## SOIRÉE CONVIVIALE ET PAËLLA

.Foyer municipal

Renseignements : Phoenix boxe Pont de Claix 06 45 27 67 95

DIM. 26 FÉVRIER, 7H-19H

## VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal

Renseignements : Passerelle des âges 06 82 18 10 91

DIM. 5 MARS, 7H-18H

## SALON DE LA GASTRONOMIE ET DE LA CRÉATION

.Foyer municipal

Renseignements : OMS 04 76 98 62 77

SAM. 11 MARS, 19H-23H30

## LOTO

.Foyer municipal

Renseignements : Hors les murs 06 28 37 13 79

DIM. 12 MARS, 10H-21H

## JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS

.Foyer municipal

Renseignements : association des habitants de Grand Galet 06 01 67 89 10

14 ET 15 MARS, 9H, 10H30 ET 15H  
16 ET 17 MARS, 9H ET 10H30

## OMBUL

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Théâtre, dès 18 mois.

Renseignements : 04 76 29 86 38

## Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h

**DIMANCHE 22 JANVIER** Pharmacie Claudel  
14 avenue du général De Gaulle  
38 800 Pont de Claix - 04 76 98 03 43

**DIMANCHE 29 JANVIER** Pharmacie Berthail  
4 place de la Libération,  
38 450 Vif - 04 76 72 52 42

**DIMANCHE 5 FÉVRIER** Pharmacie Arc en ciel  
11 rue Mozart, 38 800 Pont de Claix  
04 76 08 06 88

**DIMANCHE 12 FÉVRIER** Pharmacie Le Palladium  
Place Jean Monnet, 38 640 Claix  
04 76 98 03 98

**DIMANCHE 19 FÉVRIER** Pharmacie du Rond Point  
2 avenue du 8 mai 1945, 38 450 Vif  
04 76 72 51 12

**DIMANCHE 26 FÉVRIER** Pharmacie Sauvaire  
1 rue de la Mairie  
384 50 Saint-Georges de Commiers  
04 76 72 53 90

**DIMANCHE 5 MARS** Pharmacie de Rivalta  
13 avenue Rivalta  
38 450 Vif - 04 76 40 50 64

**DIMANCHE 12 MARS** Pharmacie Claudel  
14 av. du général De Gaulle  
38 800 Pont de Claix - 04 76 98 03 43

## GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

### Budget prévisionnel (BP) 2017

Déjà exprimé lors du débat d'orientations budgétaires je tiens à rappeler le contexte difficile pour les collectivités locales en général causé par le désengagement de l'État qui se traduit pour notre commune par une baisse continue des recettes depuis plusieurs années, malgré cela la majorité municipale maintient les taux d'imposition à leur niveau de 2016 et continue d'assumer le choix d'une politique tarifaire sociale et accessible à tous les Pontois.

Nos groupes Socialistes et apparentés, Société civile, Communistes indépendants et divers gauche, Alliance républicaine de gauche et écologiste, sont heureux de défendre ce BP 2017, ambitieux et permettant une offre de service public de proximité de qualité, dans une situation contrainte. Ceci d'autant plus parce que c'est, encore une fois, un budget qui préserve ce qui est l'essentiel pour les Pontois et qui prépare l'avenir de notre commune, son développement. En cela cette année sera décisive avec l'émergence de la ZAC Nord, l'aménagement de la zone des 120 Toises, le début des travaux de l'école maternelle Villancourt et du centre Bourg. Mais aussi la continuité des Ateliers publics urbains, la poursuite du programme de mise en conformité et d'adaptation des bâtiments publics pour l'accessibilité.

Président : Sam Toscano

## GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Nous portons avec la municipalité les orientations politiques, de la maîtrise de la masse salariale, tout en s'assurant des conditions de travail et de la sécurité physique et psychique des agents de notre commune et en assurant la qualité du service rendu aux habitants. À l'heure où la politique gouvernementale pénalise les finances des collectivités, notre commune a fait le choix de maintenir la qualité du service public et de soutenir un investissement important. De même, les subventions aux associations porteuses de projets seront maintenues en 2017.

Ce budget, dans la lignée des précédents, traduit nos priorités politiques, parmi lesquelles : l'éducation, la petite enfance, la jeunesse, la culture, l'action sociale, le sport, l'aménagement urbain, l'environnement.

L'État doit repenser sérieusement le système fiscal français, sur la réévaluation de la valeur cadastrale des biens, sur les innombrables niches fiscales. Il est d'autant plus important de s'attaquer à cette question que la juste contribution à l'impôt détermine notre vivre ensemble.

Dans le contexte délicat de cette année 2017, nous veillerons à ce que nos choix de dépenses s'appuient sur des valeurs, c'est-à-dire celles qui permettent à la fois de faire progresser la solidarité et qui privilégient le développement local et préservent notre environnement, soucieux de préserver notre planète.

Daniel de Murcia

## GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Ce budget met en avant l'avancée des projets de la majorité municipale à laquelle nous prenons part activement.

Baisse des dotations de l'État oblige, l'objectif pour préparer ce budget a été de gérer au plus près les dépenses de fonctionnement et de maintenir la capacité d'autofinancement pour pouvoir investir pour l'avenir de notre commune et la vie quotidienne des Pontois. Nous nous sommes engagés dans cette démarche pour défendre tous les projets de développement de la commune, que ce soit pour les aménagements du centre-ville, la rénovation des écoles, les investissements pour la qualité du cadre de vie ou le maintien de nos services publics locaux par l'intermédiaire des agents municipaux dont nous pouvons féliciter le professionnalisme.

Les associations et leur important travail de lien social et d'animation auprès des Pontois ne sont pas oubliées grâce à l'enveloppe des subventions qui reste au même niveau que l'année précédente. Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2017.

Présidente : Dolorès Rodriguez

## GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

L'année 2016 s'est terminée par un conseil municipal du 15 décembre au cours duquel le budget 2017 a été voté, enrichi par de nombreux débats. Comme pour 2016, des choix ont dû être faits, sources de divergences, mais qui ont pu toutefois aboutir. Nous resterons encore vigilants cette année sur nos différents engagements.

2017 s'annonce forte en décisions : les vôtres. Cette année, nous aurons à choisir notre nouveau Président, notre nouveau gouvernement. Souhaitons ensemble que ces choix soient réfléchis pour que nos avenir se déroulent sous de bons auspices.

Pont de Claix a choisi de saisir les opportunités proposées aux communes par la Métropole lui permettant d'évoluer et de s'adapter aux modes de vies de demain, sans pour autant perdre son identité et sa qualité de vie chère aux Pontois.

Nous vous souhaitons donc une année 2017 remplie de vos réussites et que vous puissiez trouver au sein de notre commune l'expression et les moyens de vos attentes.

Présidente : Chantal Bernard

### GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Si, cette année encore, le gouvernement socialiste impose l'austérité aux communes et les contraint à des choix difficiles auxquels Pont de Claix n'échappe pas, nous ne pouvons que regretter, encore une fois, que la majorité municipale se contente d'accompagner cette dérive libérale, qui laisse les plus démunis et les classes moyennes encore un peu plus au bord du chemin, au lieu de la combattre en luttant pour plus de solidarité.

Si, cette année, les taux ne bougent pas, le transfert des compétences à la Métro, qui augmente ses tarifs, revient au même pour les ménages. D'autre part, l'augmentation des tarifs d'accès aux aménagements publics de la ville, lui, se poursuit et affecte chaque fois davantage les familles. Nous regrettons que certaines dépenses ostentatoires basées uniquement sur les apparences ne soient prises qu'au détriment de dépenses de proximité qui, elles, sont appelées de tous leurs vœux par la population et qui sont les plus à même d'améliorer leur quotidien et la qualité de vie de tous les Pontois.

Non, décidément, nous ne sommes pas sur la même vision de la ville de demain, une ville solidaire et le plus juste possible nous semble pourtant un beau projet.

Présidente : Simone Torres

### GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

Quelques mots tout d'abord pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une excellente année et vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !

2017 sera évidemment une année de changement du fait des échéances électorales à venir. Mais aussi en raison des travaux du centre-ville qui sera partiellement piétonnisé. Ce réaménagement, qui coûtera plus de 4 millions d'euros, constitue un réel bouleversement pour les commerçants et les habitants. Pour autant, les Pontois n'ont été que marginalement associés à ce projet puisque les grandes lignes ont été fixées par la majorité municipale sans débat possible. Les questions du stationnement (possiblement payant), du report de circulation (vers les rues du Vercors, du Trièves, Paul Breton), du devenir des commerces de proximité ou encore de sécurité sont clairement des sources d'inquiétude pour la population qui restent pour l'heure sans réponses acceptables.

Notre groupe a toujours été favorable au développement de Pont de Claix mais celui-ci doit se faire de manière concertée, avec et pour les habitants.

Présidente : Martine Glé

#### MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



- BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) : 0800 50 00 27 (n° vert)
- ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- PIMMS 04 38 92 10 33
- POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

#### > Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.
- ARCHITECTE-CONSEIL Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.
- ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH) Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

#### AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.  
Réservé aux Pontois.  
RDV au 04 76 29 80 62.

#### ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation.  
2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1<sup>er</sup> étage).  
RDV au 04 76 45 60 04.

#### CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.  
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.  
RDV au 04 76 12 19 02.

#### CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1<sup>ers</sup> et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.  
RDV au 04 76 29 80 62.

#### MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS  
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)  
04 76 29 86 29

#### > Urgences & numéros utiles

- SAMU 15 ou 112
- POMPIERS 18 ou 112
- POLICE-SECOURS 17
- URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- SANS ABRI 115
- ENFANCE MALTRAITÉE 119
- ENFANTS DISPARUS 116 000
- POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338



2017  
2020

• Déplacements • Cadre de vie • Développement économique • Habitat



VILLE DE  
**Pont-Claix**  
DE

LA VILLE  
| SE TRANSFORME |

**LE MAIRE ET  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
VOUS SOUHAITENT  
UNE BELLE ANNÉE 2017**